



# Comprendre l'efficacité des services d'éducation des adultes actuels pour les jeunes réfugiés syriens et leur dimension du genre au Québec

## Chercheuse principale

Ratna Ghosh, Université McGill

#### Cochercheuse

Vidya Narayan, Université McGill

#### Établissement gestionnaire de la subvention

Université McGill

#### Numéro du projet de recherche

2019-0PZR-264895

#### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires

### Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de l'Éducation (MEQ) et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

#### TITRE

« Comprendre l'efficacité des services d'éducation des adultes actuels pour les jeunes réfugiés syriens au Québec »

## 1. CONTEXTE HISTORIQUE DU PROJET DANS LE CONTEXTE D'UNE ACTION CONCERTÉE

Le présent projet de recherche répondait à l'appel de propositions d'une action concertée axé sur la rétention et la réussite scolaire d'étudiants en milieu québécois. L'objectif général visait à formuler un constat des apprentissages et à formuler des pistes pour améliorer la compréhension des expériences que vivent certains étudiants (axe 6).

Plus spécifiquement, le présent projet a porté sur le cheminement et les ajustements que de jeunes adultes réfugiés (JAR) syriens, arrivés depuis peu au Québec, ont rencontrés dans leurs apprentissages dans, à travers ou hors de système de l'Éducation aux adultes. Il semblait nécessaire de connaître les défis qui attendent tout réfugié, jeune ou adulte, qui intègre le système éducatif dans une société d'accueil qui leur est inconnue.

L'objectif principal était de parfaire nos connaissances et notre compréhension des besoins psychologiques, autres défis et éléments perturbateurs de tels réfugiés qui arrivent au Québec sans même avoir terminé leurs études secondaires ou au-delà de l'âge admissible pour fréquenter une école régulière. Il s'avérait essentiel d'accroître notre compréhension pour mieux combler les besoins actuels, améliorer la réussite scolaire, assurer leur rétention et pour rendre l'intégration globale de cet important sous-groupe de jeunes adultes plus efficace.

Nous savons que la recherche effectuée dans d'autres contextes indique que ces sous-groupes de réfugiés sont en grande partie oubliés et subissent un déficit éducatif auquel ils étaient confrontés dans les pays de premier asile (Morrice et al. 2020). Trouver des solutions pour relever les défis auxquels ces étudiants font face est donc d'un intérêt primordial pour assurer leur intégration et leur réussite à long terme dans des contextes de réinstallation. Car donner aux adultes une deuxième chance d'obtenir leur diplôme secondaire est une formidable opportunité offerte par le gouvernement du Québec.

#### 2. QUESTION PRINCIPALE DE RECHERCHE

Nous pouvons constater qu'un pourcentage important de réfugiés syriens récemment arrivés au Québec et ayant peu d'éducation formelle<sup>1</sup> doivent s'inscrire à l'Éducation des adultes pour poursuivre leurs études. Cet état de fait accroitre le nombre d'étudiants étrangers dans le système québécois. La présente recherche remet en question et les modalités d'insertion des JAR et les compétences des programmes d'études actuels pour une insertion positive des JAR. Deux interrogations s'imposent.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les données accessibles au public montrent que 18,070 Syriens sont arrivés au Québec depuis 2015. On estime que 70% d'entre eux se sont établis à Montréal. Sur le nombre total, 13,075 d'entre eux sont arrivés avec peu d'éducation formelle. De ceux-ci un peu plus de la moitié étaient des enfants.

- 1. En ce qui concerne les dimensions se rapportant à la santé mentale, au bien-être psychologique et aux besoins non satisfaits des JAR syriens, quels sont les facteurs qui peuvent faciliter ou entraver leur participation aux services de la EGA?
- 2. Comment les programmes d'études offerts par l'Éducation aux adultes et les Centres de francisation garantissent-ils que les étudiants à risque (ceux qui ne peuvent pas profiter pleinement de l'éducation qui leur est offerte) puissent acquérir les compétences minimales requises : a) pour l'emploi, et b) pour participer comme citoyens à part entière dans la société québécoise ?

#### 3. PRÉSENTATION DES DONNÉES RECUEILLIES

Plusieurs témoignages ont été recueillis auprès des JAR. Celui d'Abeer retient notre attention.

« J'ai traversé beaucoup d'épreuves. Je vous ai raconté mon histoire vécue pendant 4 ans en moins de 15 minutes. Mais j'ai énormément souffert...Je suis vraiment sérieuse.... Je ne mens pas. Je veux travailler, je veux étudier, je veux obtenir mon diplôme et je ne viens pas m'amuser au Canada. Je suis ici pour étudier » (Abeer).

On peut immédiatement sentir la frustration chez Abeer. Bien que ses expériences soient similaires à celles de plusieurs autres étudiants, Abeer est visiblement bouleversée par son expérience. Elle a été dépassée par les défis qu'elle a rencontrés. Elle a pleuré en expliquant son parcours dans et à travers la formation générale des adultes (FGA) au Québec. Néanmoins, elle ne voulait qu'étudier et s'établir pleinement au Québec. Cependant, elle a trouvé des barrières, des frustrations et un soutien insuffisant dans le système FGA pour lui permettre d'atteindre son objectif. Et ce, malgré les programmes bien intentionnés du gouvernement du Québec.

De ces témoignages, nous avons pu constater deux facteurs qui avaient peu d'incidence sur la difficulté des étudiants à passer par la FGA, liés 1) aux différentes expériences vécues par les étudiants avant de venir au Canada et, 2) à leur âge à leur arrivée au Québec (soit moins de 16 ans ou plus de 16 ans). En fait, malgré leurs antécédents variés, ces étudiants ont été confrontés à des défis similaires à des degrés différents, au fur et à mesure qu'ils progressaient vers, via et hors de la FGA pour une minorité d'entre eux.

Nous présentons ici une brève description de nos résultats :

- 3.1. Les JAR sont très motivés pour progresser en FGA. Ils sont motivés par les attentes culturelles qui leur sont proposées et qui tiennent compte de l'âge des divers apprenants JAR.
- 3.2. Il ressort qu'il n'y a pas suffisamment d'information offerte aux JAR à leur arrivée au Québec sur la façon dont ils peuvent poursuivre leurs études, même pour les plus jeunes qui commencent la formation générale des jeunes (FGJ). De ce fait, les étudiants perdent du temps, car ils doivent rechercher eux-mêmes ces informations auprès de leur famille et de leurs amis et rarement auprès des services formels.
- 3.3. Les JAR perçoivent de la discrimination quant au placement, jugé trop bas, qui leur est attribué lors du classement dans les cours dits académiques, une fois qu'ils entrent en FGA. De nombreux étudiants pensent que les examinateurs semblent ne pas corriger les examens d'entrée correctement ou vont les classer dans des niveaux inférieurs simplement en fonction de leur origine. Cependant, le manque de facilité dans la langue d'enseignement pourrait être une raison importante pour les classements à des niveaux inférieurs.

- 3.4. Les JAR ont de la difficulté avec une approche dite « individualisée » en enseignement parce que celle-ci centre la responsabilité de l'apprentissage sur l'élève. On peut comprendre que plusieurs d'entre eux ont été habitués à une approche centrée sur l'enseignant. De ce fait, tous les élèves ne réussissent pas dans une approche d'enseignement individualisée/autodirigée et beaucoup parmi eux ont du mal à se motiver lorsqu'ils se sentent isolés et seuls.
- 3.5. La culture de la FGA est conçue pour les adultes autonomes responsables de tous les aspects de leur vie d'étudiants. En plus d'être confrontés à une nouvelle culture à l'école et dans la société, ceci est problématique pour les élèves qui sont habitués à un soutien et à un accompagnement plus direct à l'école.
- 3.6. Il semble y avoir un décalage entre le français appris dans les classes d'accueil et francisation et le français exigé en FGA. La transition est brutale pour les étudiants, ce qui ne les place pas dans une situation pour réussir. Cette inconsistance semble même engendrer une frustration importante et conduit certains élèves à faire la transition vers les commissions scolaires anglophones.
- 3.7. La FGA n'est pas priorisée dans le système éducatif et cela se ressent à la fois par les étudiants et les praticiens par le manque de ressources et de personnel disponible. Il est vrai que de donner aux adultes une seconde chance d'obtenir un diplôme est une véritable opportunité qu'offre le gouvernement québécois. Cependant, en raison de problèmes qui ne sont pas évidents, les JAR syriens font face aux certains enjeux et défis.-Ceux-ci perturbent leur éducation et affectent négativement leurs aspirations en mettant des barrières à leur intégration dans la société québécoise.

#### 4. PRÉSENTATION DES RECOMMANDATIONS

Nous proposons une liste de recommandations pratiques et d'ordre culturel ainsi que des politiques qui, selon nous, permettront d'atteindre de meilleurs résultats pour les JAR syriens progressant via FGA. Ces recommandations sont également pertinentes pour d'autres étudiants de minorités culturelles en FGA au Canada et dans le monde.

- **4.1. Prévoir un soutien aux JAR pour naviguer dans, à travers et hors de la FGA**: les élèves doivent être référés à une commission scolaire ou les *Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)* existants pour identifier les options disponibles pour l'éducation et l'emploi au Québec. Pour les élèves de moins de 16 ans, le lien entre la FGJ et la FGA devrait être renforcé.
- **4.2.** Améliorer le processus d'apprentissage du français pour les jeunes adultes immigrés et réfugiés : le ministère de l'Éducation doit améliorer la transition entre l'apprentissage du français et l'entrée dans le programme de FGA pour éviter de perturber les étudiants et pour les amener à développer des relations positives dès leur entrée dans le programme de formation.
- **4.3. Améliorer l'approche pédagogique** : nous proposons que les étudiants habitués à être dirigés par un enseignant puissent s'initier à un apprentissage individualisé axé sur l'autonomie des étudiants ou se voient offrir des modalités d'apprentissage alternatives. Il faudrait également que les enseignants aient accès à une formation continue axée sur leur développement professionnel pour maintenir le haut niveau de qualification que nécessite le contexte de l'enseignement à de jeunes adultes.

- **4.4.** Rechercher le soutien des diverses instances gouvernementales et favoriser le développement communautaire : Il faut se rappeler que l'ensemble des services existent sous diverses appellations.
- 1. L'ensemble des services disponibles devraient être présentés de façon formelle aux étudiants et dans un document officiel et dans des rencontres de groupe. Il ne revient pas aux étudiants de devoir chercher à tout vent les renseignements essentiels à toute intégration dans un programme du gouvernement.
- 2. Tous les intervenants devraient développer des liens solides et à long terme avec la communauté québécoise et les autres services dans leur région afin de répondre aux besoins spécifiques qui ne peuvent être satisfaits par les services existants.
- 3. Il semble nécessaire que l'Éducation aux adultes, les Centres de formation et autres instances gouvernementales portent une attention particulière aux embûches, écueils et certains traumatismes que subissent les jeunes adultes réfugiés dans leur insertion en terre d'accueil et leur intégration à la société québécoise.
- **5. MODALITÉS DE GOUVERNANCE ET BUDGÉTAIRES** : Il semble nécessaire de fournir des personnes-ressources et des professionnels tels que des *orthopédagogues* qui peuvent aider les JAR qui présentent des difficultés ou des retards d'apprentissage ainsi que des *psychologues* qui puissent aider les jeunes réfugiés à gérer les embûches et traumas qu'impliquent tout apprentissage dans un milieu non familier.

Une telle gouvernance ne doit pas dépendre uniquement du nombre d'étudiants, mais tenir compte de chacune des clientèles visées et de leurs besoins. Pour ce faire, il faudra instaurer un réseau de communication formel entre les niveaux de gouvernance ciblée sur les JAR.